

Fongicide colza

# Revydas®

La combinaison gagnante pour renouveler votre programme fongicide colza

- 1 nouvelle substance active pour protéger le colza : Revysol®
- 2 modes d'action complémentaires
- 1 formulation SC « Spéciale Colza »
- Un large spectre d'efficacité : sclerotinia, alternaria, oïdium et mycosphaerella.



## 1 NOUVELLE SUBSTANCE ACTIVE et 2 MODES D'ACTION COMPLÉMENTAIRES

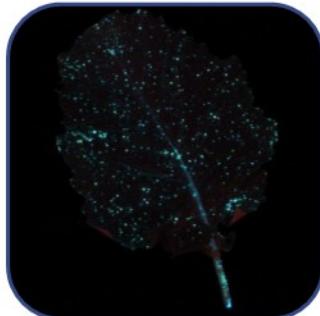


## 1 FORMULATION SC SPÉCIALEMENT DÉVELOPPÉE POUR LE COLZA pour une MEILLEURE COUVERTURE DE LA FEUILLE



**REVYSOL®**  
stoppe le développement  
mycélien

isopropanol-azole



Couverture avec une  
formulation standard



Couverture  
avec la formulation  
« Spéciale Colza »



**BOSCALID®**  
 bloque la germination  
des spores

La formulation SC de Revydas®, à base d'eau et de substances actives sous forme cristalline, permet une meilleure rétention, un meilleur étalement et donc une excellente couverture ainsi qu'une libération lente des principes actifs.

## = 1 ACTIVITÉ FONGICIDE RENFORCÉE !

Sur colza, LA LUTTE CHIMIQUE EFFICACE CONTRE LE SCLÉROTINIA ne peut être QUE PRÉVENTIVE !

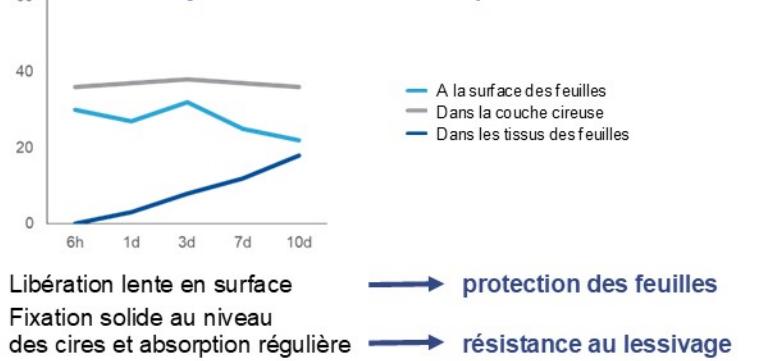
La contamination se fait par l'intermédiaire des pétales qui tombent sur les feuilles.

Il faut à tout prix protéger la plante avant les premières infections.

Pour le colza, c'est le **positionnement des substances actives à la surface du végétal** (tiges, feuilles, axes d'insertion tige/feuille, pétales) qui procure la meilleure protection préventive.

Le fongicide doit donc avoir une bonne adhérence sur la feuille, de bonnes propriétés de rétention et une longue persistance d'action.

### Revydas® - Formulation SC Spéciale Colza



# REVYDAS® PRÉSERVE LE POTENTIEL DE RENDEMENT grâce à un large spectre d'efficacité sur les maladies qui impactent le plus le colza : sclerotinia, alternaria, mycosphaerella et oïdium.



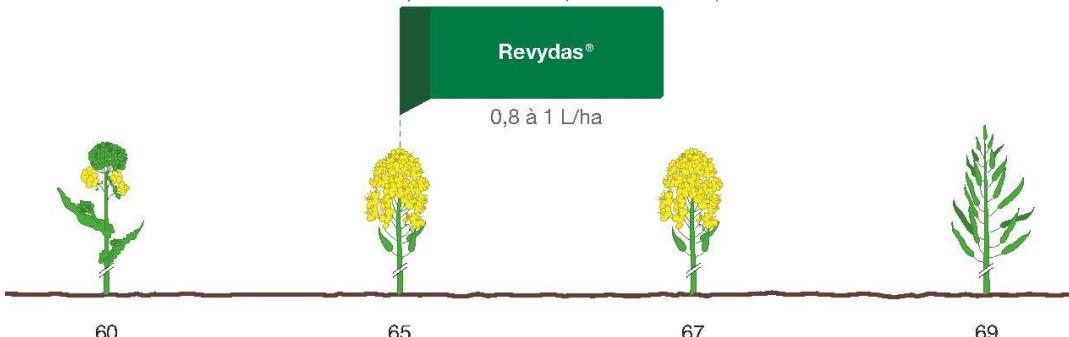
Présent jusqu'à 10 ans dans le sol, le sclerotinia peut entraîner jusqu'à 50 % de perte de rendement



Avec l'alternaria, les risques vont jusqu'à 30% de perte de rendement

## RECOMMANDATIONS D'UTILISATION DE REVYDAS®

Dès la chute des premiers pétales (stade BBCH 63-65),  
selon les conditions météorologiques,  
6 à 12 jours après l'apparition  
des premières fleurs (stade BBCH 60).



Bénéfice supplémentaire :

**HOMOLOGATION  
TOURNESOL**  
sur phoma, phomopsis  
et sclerotiniose.

(Plages d'application : BBCH 31-69)

## QU'EST-CE QUE REVYDAS® ?

AMM	N° 2230414
Composition	200 g/L boscalid + 100 g/L mefenitrifluconazole (Revysol®)
Formulation	Suspension Concentrée (SC)
Usages et doses autorisés	COLZA, NAVETTE et cultures non utilisées en alimentation humaine et animale y compris porte graines de lin, cameline, moutarde et sésame : 1,0 L/ha - contre sclerotiniose, maladies fongiques des siliques (efficacité démontrée sur alternaria, mycosphaerella) et oïdium CHANvre non utilisé en alimentation humaine ou animale y compris porte-graines : 1,0 L/ha - contre sclerotiniose et oïdium TOURNESOL : 1,0 L/ha - contre phoma, phomopsis et sclerotiniose
Nombre maximum d'applications	COLZA, NAVETTE et cultures non utilisées en alimentation humaine et animale y compris porte graines de lin, cameline, moutarde, sésame et chanvre : 1 application / an / culture - SPa 1 : Pour éviter le développement de résistances de la sclerotiniose du colza au boscalid, le nombre d'application du produit est limité à 1 application maximum par cycle cultural sur colza. TOURNESOL uniquement : 2 applications / an / culture - 7 jours minimum entre les applications
Stades d'applications	COLZA, NAVETTE et cultures non utilisées en alimentation humaine et animale y compris porte graines de lin, cameline, moutarde, sésame et chanvre : Entre BBCH 57 et BBCH 75 TOURNESOL uniquement: Entre BBCH 31 et BBCH 69
ZNT	5 mètres
DSPPR	3 mètres
DRE	48 heures
DAR	DAR F

Pour toutes informations techniques,

0 800 100 299 Service & appel gratuits

### Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie

Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme EN ISO 27065/A1, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité (EN 166) ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Déteinteur d'homologation : BASF AGRO. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Crédits photos : ©BASF - Ref : 377COFE1223

**REVYDAS®** : SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H315 : Provoque une irritation cutanée. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**